



# UNML

UNION NATIONALE des MISSIONS LOCALES, des P.A.I.O.  
et des ORGANISMES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Représenter et accompagner les réseaux d'insertion*

Monsieur le Premier Ministre,  
Monsieur Jean-Marc AYRAULT  
Hôtel Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

Toulouse, le 21 mai 2012

réf : 12-065

Objet : demande d'audience sur la politique jeunesse et le Réseau National des Missions Locales

Monsieur le Premier Ministre,

Le Président de la République a souhaité que la jeunesse soit au cœur des politiques publiques nationales, pour lui donner toute la place qui lui revient dans la société dans un souci de justice sociale.

Le positionnement du réseau national des Missions Locales s'inscrit pleinement dans ce projet politique de reconnaître aux jeunes les mêmes droits et les mêmes chances que leurs aînés.

Composé de plus de 450 associations couvrant l'ensemble du territoire national, notre réseau accompagne plus de 1,3 million de jeunes de toutes origines, grâce à la qualité de l'intervention de ses 11 000 professionnels, qui soutiennent la réalisation de leurs projets personnels d'insertion sociale et professionnelle.

Leur originalité tient par ailleurs à la place centrale qu'y occupent les élus locaux, car non seulement ils président les Missions Locales, mais en plus ils pilotent l'animation et la conduite des politiques territoriales d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, en mobilisant et en coordonnant l'ensemble des compétences locales : services de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires sociaux, associations.

Comme la Charte du réseau des Missions Locales le soulignait dès 1990, « construire ensemble une place pour tous les jeunes relève d'une double exigence de justice sociale et de développement économique ». Cette affirmation en forme d'engagement reste d'actualité plus de 20 ans après, et les perspectives qui s'ouvrent à nous sont nombreuses : l'annonce d'une volonté de structurer un service public de l'accompagnement, de l'information, de l'orientation et d'une nouvelle étape de la décentralisation devraient donner une ambition cohérente aux politiques de la jeunesse en les plaçant au cœur des toutes les politiques publiques.

Nous souhaitons donc profiter de cette période opportune où les acteurs des politiques publiques vont dessiner de nouvelles orientations pour travailler avec eux sur l'évolution de leur conception de la place des jeunes dans notre société, sur l'élaboration des réponses que les jeunes sont en droit d'attendre et dans ce cadre, sur le rôle de notre réseau.



# UNML

UNION NATIONALE des MISSIONS LOCALES, des P.A.I.O.  
et des ORGANISMES D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

*Représenter et accompagner les réseaux d'insertion*

La prise en compte de la jeunesse ne se résume pas à une simple addition de nouveaux dispositifs. Elle nécessite une réflexion approfondie sur la place des jeunes dans notre société, avec l'accès de tous au droit commun et la prise en compte de leur participation. Car comme l'affirmait Bertrand Schwartz dans son rapport en 1981 « rien ne se fera sans les jeunes ». C'est donc avec eux que doivent être conçues les politiques qui les concernent, au plus près de leurs attentes et de leurs réalités vécues.

De plus, comme nous l'avons revendiqué avec les 67 organisations signataires « Pour un Big Bang des politiques jeunesse ! », elle nécessite l'instauration d'un droit pour tous les jeunes à construire leur parcours et à vivre dignement.

Ainsi, notre légitimité à nous inscrire dans le débat national qui s'ouvre, tient à la spécificité de l'action des Missions Locales qui repose sur le projet associatif qu'elles portent et sur l'adaptation locale et décentralisée des politiques nationales. Leur action locale concertée contribue à agir à la fois sur les situations individuelles des jeunes et sur leur environnement, dans une perspective de changement de leur place dans la société.

Dans ce cadre, l'Union Nationale des Missions Locales entend prendre toute sa place dans la réflexion qui s'ouvre au plan national pour réaffirmer son attachement à une politique ambitieuse de la jeunesse. De plus, l'UNML entend participer au renforcement de la place et de la spécificité de l'action des Missions Locales comme acteurs pivots de l'accompagnement de proximité des parcours et des projets des jeunes, mobilisant de manière coordonnée les dispositifs nationaux, régionaux ou locaux. Elles doivent également rester les prescripteurs des mesures les mieux à même de favoriser leur insertion dans notre société.

Notre réseau doit donc être associé étroitement à l'élaboration des dispositifs d'accompagnement, d'information et d'orientation des jeunes. Sa place et son action doivent être confortées à la fois par une politique interministérielle de la jeunesse qui contribuera à mobiliser l'ensemble des compétences indispensables à la réussite de ce projet, ce qui n'exclut peut-être pas une identification ministérielle claire de la priorité voulue pour la jeunesse ?

C'est pourquoi, je vous saurai gré, monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir m'accorder une audience pour évoquer avec vous les acquis du réseau national des Missions Locales et la prise en compte de sa place à un moment où le gouvernement s'apprête à définir sa politique de la jeunesse dont vous êtes le garant.

Confiant dans l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de ma haute considération.

Jean-Patrick GILLE  
Président de l'UNML  
Député d'Indre et Loire